



Département de la Charente Maritime

Commune de SAINT JEAN DE LIVERSAY

Rue Saint Jean  
Rue du Château d'eau

# Plein Horizon Modificatif n°1

## Plan de composition d'ensemble du projet

Maitre d'Ouvrage

Paysagiste concepteur

Géomètre Expert - BET VRD

GPM IMMOBILIER  
Avenue des Fourneaux  
17690 ANGOULINS SUR MER  
Tél : 05.46.37.03.00

Eric ENON  
Atelier de l'Empreinte  
6 rue des Anémones  
17000 LA ROCHELLE  
Tél : 05.46.41.91.81

S.C.P. CHANTOISEAU-BOUTES  
BET VRD  
54, Rue de Vaugouin  
17000 LA ROCHELLE  
Tél : 05.46.43.33.48

E-mail : contact@gpm-immobilier.com

E-mail : ericonon@yahoo.fr

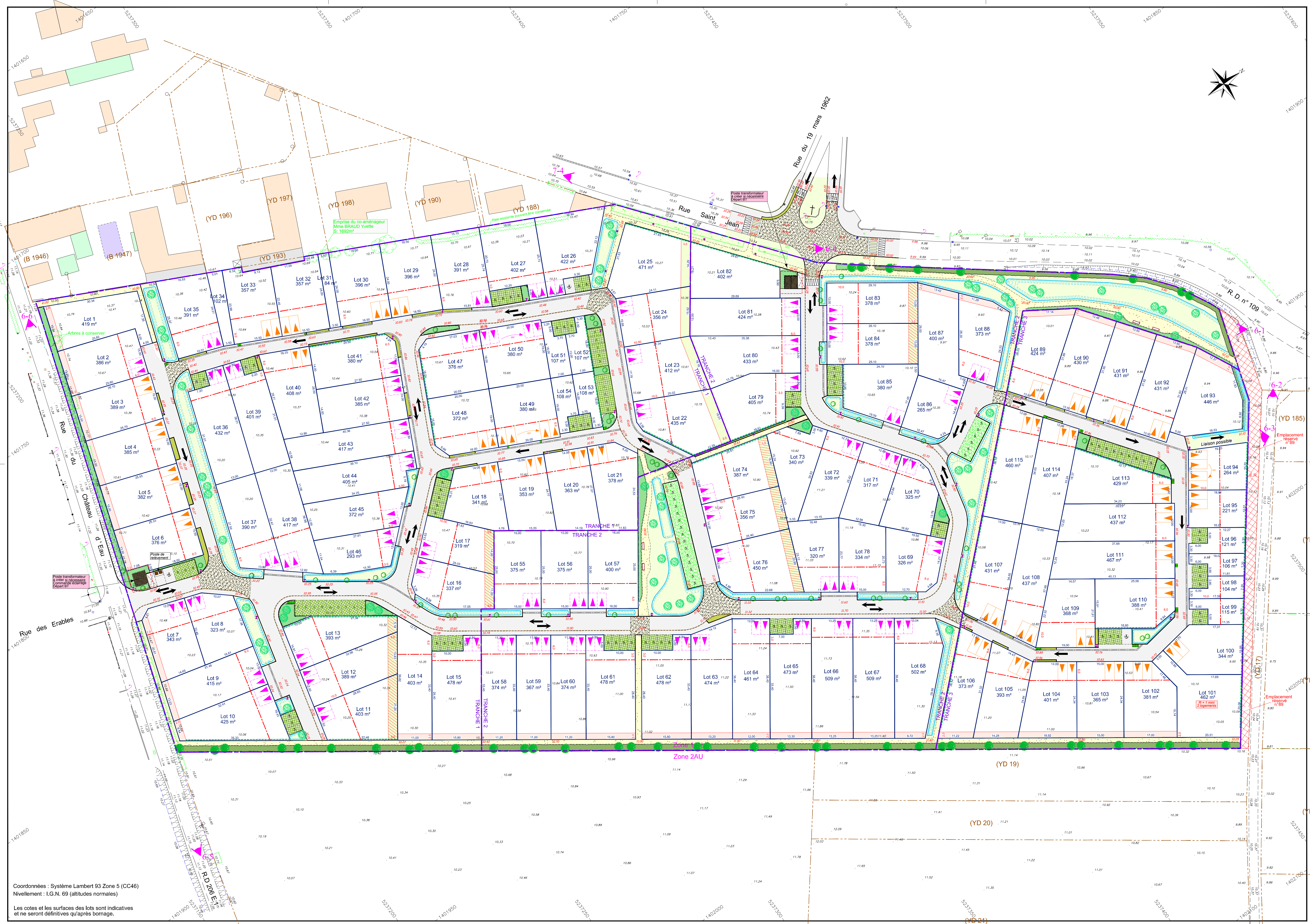
E-mail:geometres@bcpel1.com

ESQ	PRO	Pièce :	Echelle :	Dates et Natures d'Interventions
PA	DCE	PA4 modif1	1/500	24/11/2021 Relevé Topographique 10/06/2022 Permis d'aménager 23/03/2023 Modificatif n°1

- Enrobés
- Pelouse ou prairie
- Stabilisé calcaire traité
- Accès véhiculaire au lot - 5.8m X 5m - Position obligatoire
- Accès véhiculaire au lot - 5.8m X 6m - Position obligatoire
- Ligne de retrait maximal de tout ou partie de la façade de présentation sur la voie interne de la construction principale.
- Zone inconstructible sur une largeur de Xm
- Zone où les constructions sont limitées à une hauteur de 4.50m (hors tout).
- Dès qu'un point de la construction principale touche cette ligne, la façade concernée doit comporter au moins une fenêtre d'au moins 1m<sup>2</sup> de surface pour un rez de chaussée et des fenêtres d'une surface minimum de 3m<sup>2</sup> pour une maison à étage.
- Caniveau béton
- Bordure béton
- Marquage avec agrégats sur résine
- Altitude terrain naturel
- Altitude projet
- Candélabre
- Borne lumineuse
- Place de stationnement
- Place de stationnement P.M.R.
- Massifs arbustifs
- Massifs arbustifs formant haie bocagère
- Massif de plantes tapissantes
- Cépées ou arbre fastigié
- Arbre tige
- Arbre haie bocagère
- Arbres à conserver
- Agrégats sur résine
- Dalles béton perméable ou autre revêtement perméable
- Terre pierre
- Borne bois
- Sens de circulation
- Bassin ou noue
- Aire de présentation des conteneurs pour les parcelles opposées au sens de collecte. Position et dimension à adapter au fonctionnement.
- Banc
- Angle et numéro prises de vue
- Limite de zone du PLUIH
- Périmètre des tranches
- Périmètre du lotissement



Espaces à transférer à l'association syndicale



Coordonnées : Système Lambert 93 Zone 5 (CC46)  
Nivellement : I.G.N. 69 (altitudes normales)

Les cotes et les surfaces des lots sont indicatives  
et ne seront définitives qu'après bornage.